



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 – 18
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	NÉANT
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	19

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

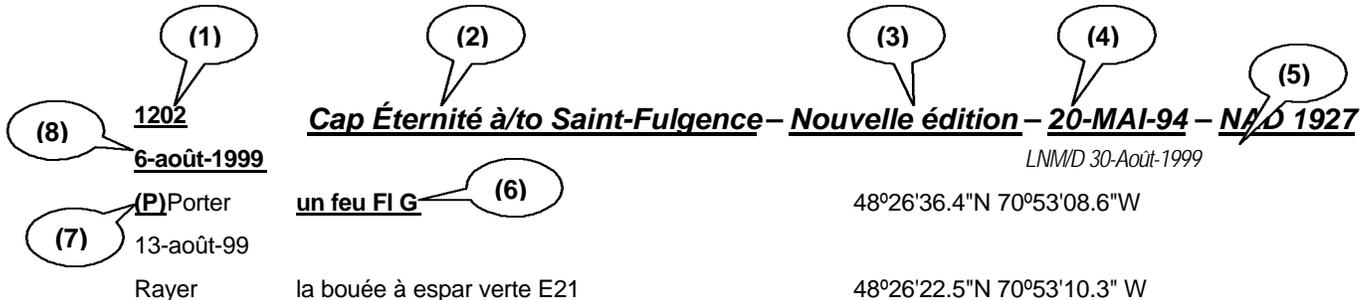
NOTA: This publication is also available in English.

BULLETIN AVIS AUX UTILISATEURS

Par souci d'améliorer les services aux clients, nous nous préparons à apporter les modifications suivantes à l'édition mensuelle des « Avis aux navigateurs » au début du nouveau millénaire.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



1-Numéro de la carte

2-Titre de la carte

3-Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4-Niveau de référence

5-Dernière correction

6-Modification de la carte

7-Type d'avis

8-Date de la correction hebdomadaire de la carte

La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou (**L**)dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

DU NOUVEAU À L'HORIZON

Rapports d'activité

Un rapport d'activité régional ayant pour objet les aides maritimes décrira en détail les activités non encore transposées sur les cartes ni mentionnées dans les publications nautiques. Ces rapports d'activité, qui seront suivis de mises à jour mensuelles, seront publiés à titre de référence seulement. Ils ne justifieront aucun relâchement de la vigilance au cours de la navigation dans les secteurs illustrés. Les cartes et les publications nautiques seront mises à jour le plus rapidement possible en vue de faire état des modifications mentionnées dans ces rapports d'activité.

Liste de diffusion des documents

Une carte de renouvellement d'abonnement aux documents sera jointe à l'édition mensuelle.

Site Internet des Avis aux navigateurs

Publications

Le réseau Internet vous permet d'accéder gratuitement à toutes les publications des « Avis aux navigateurs ». Tous les volumes du « Livre des feux, des bouées et des signaux de brume » et « l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs » sont mis à jour chaque mois.

Profil de l'utilisateur des cartes

Les utilisateurs qui désireraient recevoir par courrier électronique les corrections cartographiques mentionnées dans les « Avis aux navigateurs » peuvent établir à cette fin un compte de « profil d'utilisateur » sur le site.

Présentation hebdomadaire des corrections apportées aux cartes

Les corrections apportées aux cartes seront bientôt présentées chaque semaine sur le site Internet.

Les prochains bulletins vous tiendront au courant de l'instauration de ces nouveautés.

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330, 331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312, 313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314, 315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential information on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment information / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention Aides à la navigation
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement global par satellite (GPS) qui comprend 20 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en avril 2000.

Ce système de positionnement global différentiel (DGPS) permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives aux programmes maritimes des aides à la navigation se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les navigateurs sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes

Garde côtière canadienne

Ministère des Pêches et Océans

201 Front Street North, suite 703

Sarnia, ON

N7T 8B1

N^{os} de téléphone : (519) 383-1859 / (519) 383-1861

N^o de télécopieur : (519) 383-1989

GRANDS LACS - Niveau d'eaux

La Garde côtière canadienne passe en revue les différents systèmes d'aides à la navigation afin d'être en mesure de développer des plans d'urgence advenant que le niveau d'eau dans le lac Supérieur, le lac Huron et la baie Georgienne baisse au-dessous du niveau géodésique des cartes.

Il sera peut être nécessaire d'effectuer certaines modifications aux aides à la navigation situées dans les chenaux pour petites embarcations ou commerciaux. Les modifications pourront incorporées une ou plusieurs des situations suivantes:

- Repositionnement temporaire de bouées
- Mouillage temporaire de bouées
- Alignements supprimés temporairement
- Rétrécissement temporaire de canaux
- Déplacement temporaire de canaux et bouées enlevées temporairement

Les modifications nécessaires aux aides à la navigation seront effectuées pour ou aussi près que possible de l'ouverture de la saison estivale de navigation 2000.

Les endroits de préoccupation présentement identifiés dans les chenaux pour petites embarcations entre Port Severn, Little Current et le Chenal Nord sont les suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| 1) Chenal Potato Island | 2) Île Quarry |
| 3) Chenal Big Dog | 4) Route d'alignement de la baie Big David |
| 5) Baie Starvation | 6) Passe Seven Mile |
| 7) Chenal Shebeshekong | 8) Passe Shoal |
| 9) Hangdog | 10) Norgate |
| 11) Chenal Cunninghams | 12) Passe Rogers |
| 13) Chenal Parting | 14) Baie Beaverstone |
| 15) Chenal Lansdowne | |

Les sites spécifiques ainsi que les détails reliés aux modifications seront diffusés au fur et à mesure qu'ils seront revues et identifiés. Selon les priorités, certaines modifications pourront être effectuées avec peu d'avis au préalable.

Toutes les modifications seront diffusés par Avis à la navigation.

L'installation provisoire de panneaux d'avertissement dans les endroits de préoccupation sera peut être considéré.

Les navigateurs sont invités à fournir tout commentaire auprès de leur station radio de la Garde côtière la plus proche ou en communiquant avec l'une des personnes suivantes :

Randy Childerhose ou Mike Phillips - Parry Sound (705) 746-2196

Steve Lear ou Chuck Lemaire - Prescott (613) 925-2865

Al Dion - Superintendant régional - Sarnia (519) 393-1859

SONDAGE DESTINÉ AUX UTILISATEURS DES AVIS AUX NAVIGATEURS

NAVIGATEURS

DITES-NOUS COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER !

INTERNET NOUS DONNE LA POSSIBILITÉ D'ADAPTER LE SITE NOTMAR AUX BESOINS PARTICULIERS DE NOS UTILISATEURS. LE PRÉSENT SONDAGE NOUS DONNE UN APERÇU DE CE QUE RÉSERVE L'AVENIR. VOTRE RÉTROACTION S'AVÈRE ESSENTIELLE POUR NOUS PERMETTRE D'ÉLARGIR NOS SERVICES ET DE RÉPONDRE À VOS EXIGENCES EN TIRANT PLEINEMENT AVANTAGE DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE.

MONTEZ À BORD ET NAVIGUEZ DANS NOTRE SONDAGE AUPRÈS DES UTILISATEURS

INSTRUCTIONS

Le présent questionnaire se divise en trois parties, comme suit :

Information statistique

Accès électronique (Internet)

Avenir de la copie imprimée (support papier)

Vous trouverez des questions fermées, des questions à choix multiples et des questions ouvertes exigeant développement.

1. INFORMATION STATISTIQUE

Nous aimerions débiter en recueillant certains renseignements de base à votre sujet et au sujet de l'utilisation que vous faites des avis aux navigateurs. L'information fournie dans la présente section nous permettra de vérifier que les répondants au sondage constituent un échantillon représentatif de la communauté maritime. Tous les renseignements seront traités de façon strictement confidentielle et ne seront aucunement divulgués.

Veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous, à votre sujet ou au sujet de votre organisation.

Nom

Adresse

Ville, Province ou État

Pays

Courriel

1.1 Laquelle des désignations ci-dessous correspond le mieux au groupe dont vous faites partie au sein de la communauté maritime ?

- Utilisateur commercial
 Conducteur d'embarcation de plaisance
 Grand public
 État/armée
 Autre

--

2. ACCÈS ÉLECTRONIQUE (INTERNET)

2.1 Avez-vous déjà visité le site Web notma r.com avant aujourd'hui ?

- Oui
 Non (Si non, veuillez passer à la question 2.11)

2.2 Si oui, quelle est la fréquence de vos visites sur notre site ?

- Quotidienne
 Hebdomadaire
 Mensuelle
 Saisonnière
 Autre

2.3 Comment avez-vous entendu parler du site ?

- Découvert par hasard en naviguant sur Internet
 Bouche à oreille
 Publicité sur les avis aux navigateurs (version papier)
 Autre

2.4 Parmi les formats de publication offerts sur le site, lequel préférez-vous utiliser ?

- Language hypertexte (HTML)
 Dossiers Adobe Acrobat (.pdf)
 Dossiers MSWord (.doc)

2.5 Quels sont les services que vous utilisez sur le site ?

- Avis mensuels aux navigateurs
 Livres des feux, des bouées et des signaux de brume
 Avis annuels aux navigateurs
 Autre

2.6 Qu'aimez-vous le plus au sujet de notre site?

- La facilité de trouver l'information recherchée
 L'utilité de l'information fournie dans le site
 Le téléchargement de l'information est rapide et fiable
 La disponibilité constante du site
 Les recommandations d'hyperliens
 Autre

2.7 Qu'aimez-vous le moins au sujet de notre site?

- La difficulté de trouver l'information recherchée
 L'inutilité de l'information fournie dans le site
 Le téléchargement de l'information est difficile et aléatoire
 L'insuffisance de liens vers d'autres ressources
 L'impossibilité d'accéder notamment aux graphiques et aux documents en format Adobe Acrobat au moyen de mon équipement
 Autre

2.8 Utilisez-vous la fonction RECHERCHE qui se trouve sur la barre de boutons du site ?

- Oui
 Non

2.9 Utilisez-vous la fonction profil d'utilisateur qui vous permet dorénavant de recevoir automatiquement (par courriel) les avis qui ont une incidence sur vos cartes ?

- Oui
 Non

2.10 Recommanderiez-vous notre site ?

- Oui
 Non (Si non, veuillez expliquer)

2.11 Que pensez-vous des nouveautés que nous apporterons très bientôt au site ?

- Publication hebdomadaire plutôt que mensuelle des avis aux navigateurs

Commentaires

- Annexes graphiques affectant les avis actuellement publiés dans le site

Commentaires

2.12 Avez-vous accès à Internet ?

- Non
 Oui (Si oui, veuillez préciser.)

Veuillez nous faire des suggestions pour améliorer n'importe quel aspect du site.

3. AVENIR DE LA COPIE IMPRIMÉE (SUPPORT PAPIER)

3.1 Quel support utilisez-vous pour consulter les avis mensuels aux navigateurs qui ont été publiés ?

- La version électronique (Internet)
 La version papier
 Les deux

3.2 Si vous utilisez les deux supports (voir question 3.1), lequel préférez-vous et pour quelle(s) raison(s) ?

3.3 Avez-vous accès à Internet?

- Accès direct (à la maison, au bureau)
 Autre (parents, amis, bibliothèque, marinas)
 Pas d'accès à Internet

3.4 Est-il indispensable pour vous de recevoir les avis mensuels aux navigateurs par l'intermédiaire de Postes Canada ? (La version électronique obtenue dans Internet est considérée comme un document officiel.)

<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Oui (Si oui, pourquoi ?)

3.5 Si vous avez toujours besoin de la version papier des avis mensuels aux navigateurs, quel montant seriez-vous disposé à payer à titre de frais annuels d'abonnement pour continuer à recevoir les avis par l'intermédiaire de Postes Canada ? (Veuillez noter que les coûts d'impression et d'envoi postal se chiffrent à environ 300 000 \$ par année tandis que la version obtenue par Internet représente pour les contribuables un coût annuel d'environ 1 200 \$.)

<input type="checkbox"/>	50 \$ - 75 \$
<input type="checkbox"/>	75 \$ - 100 \$
<input type="checkbox"/>	100 \$ - 125 \$

3.6 Sachant que la version obtenue par Internet est considérée comme un document officiel, dans combien de temps pensez-vous utiliser exclusivement cet outil (plus de diffusion papier) ?

<input type="checkbox"/>	Dans 1 an
<input type="checkbox"/>	Dans 18 mois
<input type="checkbox"/>	Dans 24 mois
<input type="checkbox"/>	Jamais

Commentaires généraux

Merci d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage !

Veuillez retourner le présent sondage à l'adresse suivante :

Superintendant, Information et publications
Aides à la navigation
Programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Pêches et Océans Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST _____

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST _____

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____
NOUVELLE ADRESSE
NOM _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PROVINCE _____ PAYS _____

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No. de la carte	Page	No. de la carte	Page	No. de la carte	Page
CAT-5	1	3786	11	6425	14
L/C 3002	8	L/C 3902	11	6426	15
3311	8	3921	11	6427	15
3313	8	3927	11	6429	15
L/C 3461	8	3934	11	6430	15
L/C 3462	8 - 9	6301	1	6431	16
3476	1	6302	1	6432	16
3481	9	6310	11	6433	16
3494	9	6321	1	6434	16
3495	9	6322	1	6435	16
L/C 3512	9	6349	1	6436	17
3526	9	6410	11-12	6438	17
3527	10	6411	12	6440	1
3534	10	6412	12	6441	17
3545	10	6413	12	6451	17
3549	10	6414	12	6452	18
3623	10	6415	12-13	6453	18
3668	1	6416	13	7052	18
3727	10	6417	13		
3728	10	6418	13		
3734	10	6419	13		
3738	11	6420	13-14		
3741	11	6421	14		
L/C 3744	11	6422	14		
3747	11	6423	14		
3785	11	6424	14		

INDEX

CANADA - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.....	7
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.	1
- Liste cumulative des cartes touchées par les Avis aux navigateurs.	1
SONDAGE DESTINÉ AUX UTILISATEURS DES AVIS AUX NAVIGATEURS	xi-xiv
TRANSPORTS CANADA - PARTENARIAT DE SÉCURITÉ	4

PARTIE 1 – Édition 07/2000
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT#	PRIX
--------	------------------	---------	---------	------	------

1. Nouvelle édition.

BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE

3668	ALBERNI INLET	1:40:000	07-AVR-00	2	\$20.00
------	---------------	----------	-----------	---	---------

2. Réimpression.

BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE

3476	APPROACHES TO / À APPROCHES À TSEHUM HARBOUR	1:10:000	12-MAI-00	2	20.00
------	--	----------	-----------	---	-------

3. Cartes retirées en permanence.

<u>CARTES</u>	<u>TITRE</u>
6301	PORT MCMURRAY TO FORT SMITH
6302	FORT SMITH TO GREAT SLAVE LAKE
6321	PEACE RIVER – LAKE ATHABASCA AND SLAVE RIVER TO JACKFISH RIVER
6322	PEACE RIVER – JACKFISH RIVER TO VERMILLION FALLS
6349	PEEL RIVER-ROAD ISLAND TO SNAKE RIVER
6440	ARCTIC RED RIVER – ARCTIC RED RIVER TO MARTIN HOUSE
CAT-5	CATALOGUE OF BATHYMETRIC MAPS AND RELATED PUBLICATIONS / CATALOGUE DES CARTES BATHYMÉTRIQUES ET PUBLICATIONS CONNEXES - COVER

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste cumulative des cartes touchées par les Avis aux navigateurs.

La liste suivante est une liste cumulative des cartes touchées par les Avis aux navigateurs à partir du 29-MAI-2000 au 28-JUILLET-2000

Numéro des cartes	Dates des avis aux navigateurs		
L/C3002	07-JUIL-2000.		
3311	14-JUIL-2000.	07-JUIL-2000.	30-JUIN-2000.
3313	28-JUIL-2000.		
L/C3461	28-JUIL-2000.		
L/C3462	28-JUIL-2000.	02-JUIN-2000.	

PARTIE 1 – Édition 07/2000
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro des cartes	Dates des avis aux navigateurs		
3476	28-JUIL-2000 (Reimpression 12-MAI-2000)		
3481	14-JUIL-2000.		
3494	07-JUIL-2000.		
3495	07-JUIL-2000.		
L/C3512	14-JUIL-2000.		
3526	14-JUIL-2000.	30-JUIN-2000.	23-JUIN-2000.
3527	28-JUIL-2000.		
3534	14-JUIL-2000.		
3545	07-JUIL-2000.		
3549	28-JUIL-2000.		
3623	21-JUIL-2000.		
3668	28-JUIL-2000 (Nouvelle Édition 07-AVR-2000)		
3727	14-JUIL-2000.		
3728	14-JUIL-2000.		
3734	07-JUIL-2000.		
3738	07-JUIL-2000.		
3741	07-JUIL-2000.		
L/C3744	07-JUIL-2000.		
3747	07-JUIL-2000.		
3784	30-JUIN-2000 (Annulée en permanence)		
3785	14-JUIL-2000.		
3786	14-JUIL-2000.		
L/C3902	07-JUIL-2000.		
3921			
3927	07-JUIL-2000.		
3934	14-JUIL-2000.		
3935	30-JUIN-2000 (Nouvelle carte 28-JAN-2000)		
3962	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 25-FEVR-2000)		
6207	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 24-MAR-2000)		
6281	28-JUIL-2000 (Nouvelle Édition 02-JUIN-2000)		
6301	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)		
6302	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)		
6310	28-JUIL-2000.		
6321	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)		
6322	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)		
6408	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)		
6409	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)		
6410	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6411	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6412	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6413	28-JUIL-2000.		
6414	28-JUIL-2000.		
6415	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6416	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6417	28-JUIL-2000.		
6418	28-JUIL-2000.		
6419	28-JUIL-2000.		
6420	28-JUIL-2000.		
6421	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6422	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6423	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6424	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	

PARTIE 1 – Édition 07/2000
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro des cartes	Dates des avis aux navigateurs	
6425	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6426	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6427	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6428	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6429	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6430	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6431	28-JUIL-2000.	
6432	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6433	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6434	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6435	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6436	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6437	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)	
6438	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6439	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)	
6440	28-JUIL-2000 (Annulée en permanence)	
6441	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6451	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6452	28-JUIL-2000.	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 12-MAI-2000)
6453	28-JUIL-2000.	
7052	28-JUIL-2000.	
7573	30-JUIN-2000 (Nouvelle Édition 25-FEB-2000)	
7740	30-JUIN-2000 (Annulée en permanence)	
7830	30-JUIN-2000 (Annulée en permanence)	

TRANSPORTS CANADA - PARTENARIAT DE SÉCURITÉ

ORGANISATION DU TRAFIC AU PORT DE VICTORIA

INTRODUCTION

Le port de Victoria est un lieu de grande activité où évoluent les transbordeurs internationaux, les remorqueurs de commerce et leurs chalands, les flottes de pêche, les transbordeurs portuaires, les navires d'observation des baleines, les hydravions, de nombreuses embarcations de plaisance motorisées et autres non motorisées telles que les embarcations d'aviron à couple et les kayaks, sans oublier tous les «événements spéciaux» et leur incidence sur le trafic et sur les activités portuaires en général.

Les mouvements des navires et des hydravions se sont multipliés dans le port de Victoria ces dernières années et votre collaboration est nécessaire à l'efficacité des activités portuaires et à la sécurité dans le port. Les règles, procédures spéciales et restrictions suivantes, élaborées conjointement par les utilisateurs du port et par les organismes de réglementation, s'appliquent à **tous les bateaux et hydravions** utilisés dans le port de Victoria.

Nota - Pour obtenir de l'information officielle sur les aides à la navigation, sur la profondeur d'eau, etc., veuillez consulter la **carte marine n° 3415** du Service hydrographique du Canada.

CARACTÉRISTIQUES DU PORT

Sur le plan de l'organisation du trafic, le port de Victoria est composé de quatre secteurs :

- l'**AVANT-PORT**, dont les eaux vont du brise-lames jusqu'à la pointe Shoal,
- le ***PORT MÉDIAN**, de la pointe Shoal à la pointe Laurel,
- le **PORT INTÉRIEUR**, de la pointe Laurel au pont de Johnson Street, et¹
- le **PORT SUPÉRIEUR**, au nord du pont de Johnson Street.

Deux **zones de décollage et d'amerrissage d'hydravions** non balisées s'étendent au centre des eaux du **PORT MÉDIAN** jusque dans les eaux de l'**AVANT-PORT**.

Deux **voies de circulation du trafic entrant/sortant** s'étirent dans la partie sud des eaux du **PORT MÉDIAN** jusque dans les eaux de l'**AVANT-PORT**. Dans leur partie est, ces voies sont séparées par trois bouées d'avertissement jaunes dont les feux à éclats s'illuminent à des intervalles de quatre secondes.

Le pont de Johnson Street a un dégagement vertical de 5,9 m (19 pi) à marée haute et offre aux marins une largeur de 37 m (122 pi) entre les piliers.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'un hydravion est sur le point de décoller ou d'amerrir, une station d'information de vol allume des feux stroboscopiques blancs sur la pointe Shoal, la pointe Laurel et l'île Pelly. Une grande prudence est de rigueur tant qu'ils restent allumés.

RÈGLES ET RESTRICTIONS

Limite de vitesse - Une limite de vitesse de **5 nœuds** doit être respectée dans le port de Victoria, du côté intérieur d'une ligne tracée entre la pointe Shoal et l'île Berens, et une vitesse de **7 nœuds** doit être respectée du côté extérieur.

¹ Selon la carte marine n° 3415 et le Supplément de vol Canada, le port intérieur consiste en le port médian et l'avant-port.

PARTIE 1 – Édition 07/2000
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Sillage minimal - Les vagues de sillage de tous les navires doivent être réduites au minimum, de manière à éviter les dommages aux installations riveraines et aux autres bateaux.

Navigation à voile interdite - La voile est interdite dans le **PORT MÉDIAN**, le **PORT INTÉRIEUR** et le **PORT SUPÉRIEUR**. Toutes les voiles doivent être rentrées, même lorsque les moteurs sont en marche.

Entraînement professionnel et amateur - Compte tenu de la densité des activités, les professionnels et adeptes amateurs de l'embarcation d'aviron à couple et du kayak sont priés de ne pas s'entraîner après 7 h (matinée) dans le **PORT MÉDIAN** et le **PORT INTÉRIEUR**. Ce genre d'entraînement est permis en tout temps au nord de l'île Pelly ainsi que dans les eaux du **PORT SUPÉRIEUR** et de l'**AVANT-PORT**.

Mouiller l'ancre sans l'autorisation du directeur du port est interdit.

Nota - La non-conformité à ces règles et restrictions expose la personne à une conviction sommaire de culpabilité et/ou à une amende. L'organisation du trafic portuaire n'est pas un des « dispositifs de séparation du trafic » mentionnés à la règle 10 du *Règlement sur les abordages*. Les pouvoirs exercés découlent de la *Loi sur la marine marchande du Canada*.

EXIGENCES APPLICABLES À LA CONDUITE DES NAVIRES

Les **bateaux motorisés de moins que 20 m (65 pi) de longueur**, y compris les voiliers, doivent traverser le **PORT MÉDIAN** par les **voies de circulation du trafic entrant/sortant** indiquées sur la carte marine.

Les **bateaux motorisés de 20 m (65 pi) et plus de longueur** doivent traverser le **PORT MÉDIAN** par les **zones de décollage et d'amerrissage d'hydravions**.

Les **bateaux non motorisés** tels que les embarcations à rames et d'aviron à couple, les kayaks et les canoës peuvent circuler à des fins récréatives dans l'**AVANT-PORT**, le **PORT MÉDIAN**, le **PORT INTÉRIEUR** et le **PORT SUPÉRIEUR**. Sous le pont de Johnson Street, les utilisateurs de ces embarcations en provenance ou à destination du **PORT INTÉRIEUR** sont priés de circuler entre les piliers et les rives est ou ouest et d'éviter la partie centrale du chenal quand c'est possible. Dans le **PORT MÉDIAN** ou en route vers l'**AVANT-PORT**, les bateaux non motorisés doivent naviguer au nord de l'île Pelly et longer de près la rive nord. Ils peuvent passer de l'**AVANT-PORT** au **PORT SUPÉRIEUR** en empruntant la **voie de circulation du trafic entrant** ou en longeant de près la rive nord. Les utilisateurs des bateaux non motorisés doivent être « **extrêmement prudents** » lorsqu'ils évoluent dans les zones d'accostage des grands navires comme l'installation portuaire de Huron Street.

Tous les bateaux qui désirent utiliser les **voies de circulation du trafic entrant/sortant** pour entrer ou sortir du port doivent converger graduellement vers la bonne voie. Tous les bateaux doivent éviter de croiser ces voies de circulation, mais, s'il le faut, ils doivent s'efforcer de le faire à angle droit. Tous les bateaux naviguant entre la pointe Songhees et la pointe Laurel, près des **voies de circulation du trafic entrant/sortant**, doivent être manœuvrés avec une extrême prudence. La même grande prudence est conseillée entre l'île Berens et la pointe Shoal, là où converge tout le trafic en provenance de la baie West, du **PORT MÉDIAN** et de l'**AVANT-PORT**, à proximité de la zone de décollage et d'amerrissage nord-sud des hydravions.

Transbordeurs portuaires/bateaux-taxis - Compte tenu de la nature de leurs services, ces bateaux doivent faire des allées et venues continues entre divers endroits du **PORT INTÉRIEUR** et du **PORT MÉDIAN**. Les transbordeurs portuaires utiliseront les **voies de circulation du trafic entrant/sortant** chaque fois que c'est possible. Toutefois, à l'approche d'une **zone de décollage et d'amerrissage d'hydravions** qu'ils désirent croiser, ils doivent céder le passage aux hydravions avant d'y pénétrer et, une fois dans la zone, conserver le même cap et la même vitesse jusqu'au moment d'en sortir. Dans le **PORT MÉDIAN**, les bateaux-taxis disposent d'un passage nord-sud, indiqué sur la carte marine.

Trois petits coups de sifflet émis par un gros transbordeur (comme le Coho) signifie qu'il est en marche arrière. Restez bien à l'écart. Ne passez jamais devant un transbordeur ni dans son sillage.

LES RÈGLES DE LA ROUTE : « ÉVITER LES ABORDAGES »

Un hydravion sur l'eau doit, en règle générale, rester bien éloigné de tous les bateaux et éviter de nuire à leur déplacement. Lorsqu'il y a danger d'abordage dans certaines circonstances, les bateaux (et les hydravions) doivent se conformer aux RÈGLES POUR PRÉVENIR LES ABORDAGES EN MER.

Les marins sont avisés que la partie B [Règles de barre et de route] du *Règlement sur les abordages* décrit les responsabilités des bateaux les uns par rapport aux autres dans toutes les conditions de visibilité.

HYDRAVIONS : « CE QU'IL FAUT SAVOIR À LEUR SUJET QUAND ON EST MARIN »

Les règles de l'aviation exigent que les pilotes décollent vers le sud dans la **zone de décollage et d'amerrissage nord-sud**. Les amerrissages se font la plupart du temps vers l'est dans la **zone de décollage et d'amerrissage est-ouest**, ou vers le nord dans la **zone de décollage et d'amerrissage nord-sud**. Toutefois, il se peut que le vent, l'état de la mer et le chargement d'un hydravion contraignent celui-ci à décoller ou amerrir dans une autre zone ou une autre direction.

Une **zone de manœuvre d'hydravions par mauvais temps**, dans la baie West, facilite le décollage par grand vent. Compte tenu des conditions changeantes du temps, les navigateurs ne devraient pas s'attendre que les pilotes parviennent toujours à se confiner dans leurs zones désignées. Aussi les marins doivent-ils être vigilants en tout temps. Pour les prévenir, une station d'information de vol allume trois feux blancs à éclats sur la pointe Shoal, la pointe Laurel et l'île Pelly durant 60 secondes avant chaque décollage ou amerrissage. De plus, en temps normal, les hydravions munis de feux d'amerrissage/à éclats ont ces feux allumés au décollage.

Un hydravion peut être contraint de quitter une **zone de décollage et d'amerrissage** pour céder la place à d'autres aéronefs et utiliser les **voies de circulation du trafic entrant/sortant** en attendant de pouvoir retourner dans la **zone de décollage et d'amerrissage**.

Une **zone d'attente pour hydravions** a été désignée au sud-est de la pointe Laurel en vue de permettre à un hydravion d'y rester une courte période en attendant de pouvoir accoster à l'un des quais d'hydravions.

Les aéronefs peuvent circuler dans le port de Victoria à partir de 7 h (matinée) jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil.

SERVICES-RESSOURCES

Garde côtière canadienne - En cas d'urgence maritime, vous pouvez joindre la Garde côtière canadienne par le canal radio VHF 16 ou par le service téléphonique cellulaire (le *16); ou joindre le Centre de coordination du sauvetage (RCC) par téléphone, au (250) 363-2333, ou par le service téléphonique cellulaire (le *311).

Directeur du port - Pour obtenir de l'information générale ou signaler un incident maritime tel qu'un danger pour la navigation ou un cas de pollution, vous pouvez joindre le directeur du port par le canal radio VHF 73 ou par téléphone, au (250) 380-8177. Pour de l'information sur l'accostage, veuillez joindre le directeur du port ou le gardien de quai par le canal radio VHF 73 ou par téléphone, au (250) 363-3273.

Douanes Canada - Le service de dédouanement est situé sur le côté est du **PORT INTÉRIEUR**, tel qu'indiqué sur la carte marine. Il peut être joint par téléphone, au (250) 363-3339.

Station d'information de vol - La station d'information de vol de NAV CANADA peut être jointe par téléphone, au (250) 953-1510.

Pont basculant de Johnson Street - Ce pont de la municipalité de Victoria est situé à l'extrémité nord-est du **PORT INTÉRIEUR**. Le préposé au pont peut être joint par le canal radio VHF 12. Ses services sont disponibles de 8 h (matinée) à minuit du lundi au vendredi, ainsi que de 8 h (matinée) à 16 h la fin de semaine et les jours fériés. Le numéro de téléphone à composer en dehors des heures normales est le (250) 385-5717.

**PARTIE 1 – Édition 07/2000
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SOYEZ VIGILANTS - ÉVITEZ LE DANGER - PENSEZ À LA SÉCURITÉ D'ABORD

Available in English at the Harbour Master's Office, 12 Erie Street, Victoria, BC, V8V 4X5 or from the Transport Canada Library, at (604) 666-5868 (TP 13410-E).

Vous pouvez vous procurer un exemplaire du diagramme de l'organisation du trafic au port de Victoria auprès du Directeur de port, 12 rue Erie, Victoria, C-B. V8V 4X5 ou en communiquant avec la bibliothèque de Transports Canada au (604) 666-5868 (TP 13410-F).

Prière de noter que le diagramme est aussi disponible sur le site Internet des Avis aux navigateurs www.notmar.com

CANADA - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.

Référence: Avis 1519/99.

Le Service hydrographique du Canada ne représentera plus les réseaux Loran-C sur les impressions ultérieures des cartes marines canadiennes. Les réseaux figurant sur les cartes existantes resteront valides.

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C3002 - Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 16-DEC-1994 - Nad 1927

07-JUL-2000. LNM/D. 21-APR-2000
Rayer Fog Sig 53°29' 50.0"N 130°38' 00.0"W

3311 - Port Moody to/à Howe Sound - Feuille 1 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983

07-JUL-2000. LNM/D. 30-JUN-2000
Déplacer le feu de 49°18' 01.6"N 122°57' 22.0"W

à 49°18' 00.5"N 122°57' 22.0"W
Porter un réflecteur radar 49°18' 00.5"N 122°57' 22.0"W

14-JUL-2000. LNM/D. 07-JUL-2000
Porter un câble sous-marin joignant 49°22' 41.5"N 123°16' 45.8"W

49°23' 45.3"N 123°17' 06.2"W
et 49°24' 28.0"N 123°17' 10.8"W
Porter un indicateur de câble 49°22' 40.3"N 123°16' 45.6"W

3311 - Howe Sound - Feuille 2 - Nouvelle édition - 31-DEC-1993 - NAD 1983

14-JUL-2000. LNM/D. 07-JUL-2000
Porter un câble sous-marin joignant 49°22' 41.5"N 123°16' 45.8"W

49°23' 45.3"N 123°17' 06.2"W
49°25' 35.0"N 123°17' 18.5"W

49°25' 48.8"N 123°17' 16.9"W
49°31' 34.6"N 123°16' 15.3"W

49°37' 18.8"N 123°14' 02.9"W
49°37' 59.3"N 123°14' 42.4"W

49°38' 56.3"N 123°14' 39.2"W
49°39' 36.7"N 123°13' 51.9"W

49°40' 09.4"N 123°11' 23.0"W
49°40' 01.6"N 123°10' 28.0"W

et 49°40' 06.6"N 123°10' 06.7"W
Porter un indicateur de câble 49°22' 40.3"N 123°16' 45.6"W
Porter un indicateur de câble 49°40' 06.9"N 123°10' 05.9"W

3313 - Haro Strait Central/Centrale - Sheet 5 - New Chart - 28-JUL-1995 - NAD 1983

28-JUL-2000. LNM/D. 14-APR-2000
Rayer la balise répondeuse radar 48°27' 05.0"N 123°10' 51.0"W

L/C3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion / Partie Est - Carte Nouvelle - 06-JAN-1984 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (2349-1999, 2365-1999)
Rayer le secteur rouge du feu de Burrows Island 48°28' 40.5"N 122°42' 44.0"W

Modifier FI W R 6s 17m 10M pour lire FI 6s 17m 8M 48°28' 40.5"N 122°42' 44.0"W

Rayer la profondeur de 13.1 mètres 48°29' 13.6"N 122°47' 22.8"W

Porter une profondeur de 5.5 mètres 48°29' 16.3"N 122°47' 26.1"W

Porter une profondeur de 7 mètres 48°27' 46.5"N 122°48' 06.7"W

L/C3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 23-OCT-1998 - NAD 1983

28-JUL-2000. LNM/D. 02-JUN-2000
Rayer le secteur rouge du feu de Burrows Island 48°28' 39.8"N 122°42' 48.7"W

Modifier FI W R 6s 17m 8M pour lire FI 6s 17m 8M 48°28' 39.8"N 122°42' 48.7"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 13.1 mètres	48°29' 12.9"N 122°47' 27.5"W
Porter	une profondeur de 5.5 mètres	48°29' 15.6"N 122°47' 30.8"W
Porter	une profondeur de 7 mètres	48°27' 45.8"N 122°48' 11.4"W

3481 - Approches to/Approches à Vancouver Harbour - Nouvelle édition - 05-DEC-1986 - Nad 1927

14-JUL-2000.		LNMD. 24-MAR-2000
Porter	un câble sous-marin	entre 49°22' 42.1"N 123°16' 41.0"W et 49°23' 24.0"N 123°16' 54.5"W
Porter	un indicateur de câble	49°22' 40.9"N 123°16' 40.8"W

3494 - Vancouver Harbour, Central Portion / Partie Centrale - Nouvelle édition - 18-DEC-1998 - NAD 1983

07-JUL-2000.		LNMD. (1730-1998)
Déplacer	le feu et le réflecteur radar	de 49°18' 01.6"N 122°57' 22.0"W à 49°18' 00.5"N 122°57' 22.0"W

3495 - Vancouver Harbour Eastern Portion / Partie Est - Nouvelle édition - 18-DEC-1998 - NAD 1983

07-JUL-2000.		LNMD. (708-1996)
Déplacer	le feu et le réflecteur radar	de 49°18' 01.6"N 122°57' 22.0"W à 49°18' 00.5"N 122°57' 22.0"W

L/C3512 - Strait of Georgia, Central Portion / Partie Centrale - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

14-JUL-2000.		LNMD. 05-MAY-2000
Porter	un câble sous-marin	joignant 49°22' 41.5"N 123°16' 45.8"W 49°23' 45.3"N 123°17' 06.2"W 49°25' 35.0"N 123°17' 18.5"W 49°25' 48.8"N 123°17' 16.9"W 49°31' 34.6"N 123°16' 15.3"W 49°37' 18.8"N 123°14' 02.9"W 49°37' 59.3"N 123°14' 42.4"W 49°38' 56.3"N 123°14' 39.2"W 49°39' 36.7"N 123°13' 51.9"W et 49°39' 38.5"N 123°13' 40.9"W
Porter	un indicateur de câble	49°22' 40.3"N 123°16' 45.6"W

3526 - Howe Sound - Nouvelle édition - 24-FEV-1995 - NAD 1983

14-JUL-2000.		LNMD. 30-JUN-2000
Porter	un câble sous-marin	joignant 49°22' 41.5"N 123°16' 45.8"W 49°23' 45.3"N 123°17' 06.2"W 49°25' 35.0"N 123°17' 18.5"W 49°25' 48.8"N 123°17' 16.9"W 49°31' 34.6"N 123°16' 15.3"W 49°37' 18.8"N 123°14' 02.9"W 49°37' 59.3"N 123°14' 42.4"W 49°38' 56.3"N 123°14' 39.2"W 49°39' 36.7"N 123°13' 51.9"W 49°40' 09.4"N 123°11' 23.0"W 49°40' 01.6"N 123°10' 28.0"W et 49°40' 06.6"N 123°10' 06.7"W
Porter	un indicateur de câble	49°22' 40.3"N 123°16' 45.6"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	un indicateur de câble	49°40'06.9"N 123°10'05.9"W
3527 - Comox Harbour - Nouvelle édition - 01-JAN-1988 - Nad 1927		
28-JUL-2000.		LNMD. 05-MAY-2000
Rayer	la balise de jour de tribord	49°40'16.1"N 124°56'56.2"W
Rayer	la balise de jour de bâbord	49°40'51.0"N 124°58'42.0"W
3534 - Horseshoe Bay - Nouvelle édition - 07-MAI-1993 - NAD 1983		
14-JUL-2000.		LNMD. (728-1999)
Porter	un câble sous-marin	entre 49°22'41.5"N 123°16'45.8"W et 49°23'08.0"N 123°16'54.2"W
Porter	un indicateur de câble	49°22'41.2"N 123°16'45.6"W
3534 - Squamish Harbour - Nouvelle édition - 07-MAI-1993 - NAD 1983		
14-JUL-2000.		LNMD. (728-1999)
Porter	un câble sous-marin	joignant 49°40'06.6"N 123°10'06.7"W 49°40'01.6"N 123°10'28.0"W 49°40'09.4"N 123°11'23.0"W et 49°39'55.6"N 123°12'00.0"W
Porter	un indicateur de câble	49°40'06.7"N 123°10'06.5"W
3545 - Johnstone Strait - Port Neville to/à Robson Bight - Carte Nouvelle - 28-AVR-1989 - NAD 1983		
07-JUL-2000.		LNMD. (1103-1999, 1107-1999)
Rayer	le feu FI R	50°29'44.3"N 126°12'07.9"W
Porter	une balise de jour de tribord et un réflecteur radar	50°29'44.3"N 126°12'07.9"W
3549 - Queen Charlotte Strait, Western Portion/Partie Ouest - Carte Nouvelle - 03-DEC-1993 - NAD 1983		
28-JUL-2000.		LNMD. (525-1999)
Porter	une ferme marine	50°53'03.0"N 127°29'55.4"W
Porter	une ferme marine	50°52'54.8"N 127°29'43.7"W
Porter	une ferme marine	50°49'07.8"N 127°33'25.1"W
Porter	une ferme marine	50°48'52.6"N 127°28'59.0"W
3623 - Kyuquot Sound to/à Cape Cook - Nouvelle édition - 26-AOU-1977 - Nad 1927		
21-JUL-2000.		LNMD. (277-1993)
Modifier	la légende "Adjoining Chart/Carte adjacente 3662" pour lire "Adjoining Chart/Carte adjacente 3676"	à l'extérieur du cadre est par 49° 47' 30"N
Modifier	la légende "Adjoining Chart/Carte adjacente 3662" pour lire "Adjoining Chart/Carte adjacente 3604"	à l'extérieur du cadre sud par 127° 22' 30"W
3727 - Cape Calvert to Goose Island including Fitz Hugh Sound - Nouvelle édition - 29-JUN-1962 - Nad 1927		
14-JUL-2000.		LNMD. (92-1995)
Rayer	la légende Chart 3784	51°45'06.0"N 128°10'30.0"W
Porter	la légende Chart 3935	51°41'39.0"N 128°18'00.0"W
Porter	la légende Chart 3935	51°48'54.0"N 127°57'00.0"W
Porter	la légende Chart 3935	51°34'27.0"N 127°52'12.0"W
3728 - Milbanke Sound and Approches/et les Approches - Nouvelle édition - 05-FEV-1982 - Nad 1927		
14-JUL-2000.		LNMD. (744-1999)
Rayer	la légende Adjoining Chart/Carte adjacente 3784	à l'extérieur du cadre est à 51° 51' 30"N
3734 - Jorkins Point to/à Sarah Island - Nouvelle édition - 09-JUL-1976 - Nad 1927		
07-JUL-2000.		LNMD. 17-MAR-2000
Porter	la légende Chart/Carte 3962	52°35'08.0"N 128°17'00.0"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

- 3738 - Sarah Island to Swanson Bay - Nouvelle édition - 04-FEV-1983 - Nad 1927**
 07-JUL-2000. LNM/D. 11-FEB-2000
 Porter la légende Adjoining Chart 3962 à l'extérieur du cadre sud à 128° 18' 42" W
- 3741 - Otter Passage to Bonilla Island - Nouvelle édition - 15-FEV-1963 - Nad 1927**
 07-JUL-2000. LNM/D. (429-1996)
 Rayer Fog Sig 30s 53°29'34.5"N 130°38'09.0"W
- L/C3744 - Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 20-MAI-1988 - Nad 1927**
 07-JUL-2000. LNM/D. (2332-1999, 2360-1999)
 Rayer Fog Sig 53°29'28.0"N 130°38'00.0"W
- 3747 - Browning Entrance - Nouvelle édition - 16-SEP-1977 - Nad 1927**
 07-JUL-2000. LNM/D. (123-1997)
 Rayer Fog Sig 30s 53°29'33.0"N 130°38'06.5"W
- 3785 - Namu Harbour to Dryad Point - Nouvelle édition - 04-OCT-1991 - Nad 1927**
 14-JUL-2000. LNM/D. (1702-1999)
 Modifier la légende Adjoining Chart 3784 pour lire Adjoining Chart 3727 à l'extérieur du cadre sud à 127° 56' 30"W
- 3786 - Queens Sound and Approaches - Carte Nouvelle - 05-JUL-1946 - Nad 1927**
 14-JUL-2000. LNM/D. (78-1997)
 Modifier la légende Adjoining Chart 3784 pour lire Adjoining Chart 3727 à l'extérieur du cadre sud à 128° 07' 12"W
- L/C3902 - Hecate Strait - Nouvelle édition - 09-DEC-1988 - Nad 1927**
 07-JUL-2000. LNM/D. (1950-1999)
 Rayer Fog Sig 53°29'36.0"N 130°38'09.0"W
- 3921 - Fish Egg Inlet - Nouvelle édition - 15-DEC-1995 - NAD 1983**
 14-JUL-2000. LNM/D. (441-1996)
 Modifier la légende Adjoining Chart/Carte adjacente 3727 pour lire Adjoining à l'extérieur du cadre ouest par 51° 37' 30"N
 Chart/Carte adjacente 3935
- 3927 - Bonilla Island to/à Edye Passage - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983**
 07-JUL-2000. LNM/D. (2333-1999)
 Rayer Fog Sig 30s 53°29'34.0"N 130°38'12.0"W
- 3934 - Approaches to/Approches à Smith Sound and/et Rivers Inlet - Carte Nouvelle - 21-FEV-1992 – NAD 1983**
 14-JUL-2000. LNM/D. (2360-1999)
 Modifier la légende Adjoining Chart/Carte adjacente 3727 pour lire Adjoining à l'extérieur du cadre nord par 127° 53' 30"W
 Chart/Carte adjacente 3935
- 6310 - LAKE ATHABASCA - Nouvelle édition - 04-MAI-1973 - Inconnu**
 28-JUL-2000. LNM/D. (140-1996)
 Rayer Sur certains exemplaires de la carte 6310 partie inférieure gauche de la carte vis-à-vis la
 (corrigée jusqu'à l'Avis 140/96) longitude 110° 30' 00" W.
 The information contained on this chart has been corrected from
 Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent
 corrections, consult the Notices to Mariners
- 6410 - Fort Simpson to Trail River - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927**
 28-JUL-2000. LNM/D. (487-1991)
 Rayer le nota 62°01'00.0"N 122°10'00.0"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6411 - Trail River to Camsell Bend - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (245-1997)

Rayer le nota 62°02' 15.0"N 122°17' 00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6412 - Camsell Bend to McGern Island - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (726-1998)

Rayer le nota 62°41' 30.0"N 123°22' 30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6413 - McGern Island to Wrigley River - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (727-1998, 728-1998)

Rayer le nota 63°15' 42.0"N 123°27' 30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners .

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION APR 30 1999

6414 - Wrigley River to Three Finger Creek - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (359-1990)

Rayer le nota 63°17' 06.0"N 123°32' 30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION APR 30 1999

6415 - Three Finger Creek to Saline Island - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (729-1998, 730-1998)

Rayer le nota 63°52' 36.0"N 124°15' 30.0"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6416 - Saline Island to Police Island - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (731-1998, 732-1998)

Rayer le nota 64°49'30.0"N 125°23'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6417 - Fort Norman, Police Islands to Halfway Islands - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (738-1995)

Rayer le nota 64°58'42.0"N 125°35'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION APR 30 1999

6418 - Norman Wells, Halfway Islands to Radar Islands - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (738-1995)

Rayer le nota 65°00'18.0"N 126°17'36.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION APR 30 1999

6419 - Norman Wells to Carcajou Ridge - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (733-1998)

Rayer le nota 65°33'36.0"N 128°06'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION APR 30 1999

6420 - Carcajou Ridge to Hardie Island - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (734-1998)

Rayer le nota 65°41'30.0"N 128°16'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note NEW EDITION APR 30 1999
NOTICES TO MARINERS

6421 - Hardie Island to Fort Good Hope - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (221-1990)

Rayer le nota 65°57'24.0"N 129°12'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note NEW EDITION MAY 12 2000
NOTICES TO MARINERS

6422 - Fort Good Hope to Askew Islands - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (423-1997)

Rayer le nota 66°41'30.0"N 129°20'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note NEW EDITION MAY 12 2000
NOTICES TO MARINERS

6423 - Askew Islands to Bryan Island - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 66°40'00.0"N 129°50'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note NEW EDITION MAY 12 2000
NOTICES TO MARINERS

6424 - Bryan Island to Travailant River - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 67°13'40.0"N 130°25'40.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note NEW EDITION MAY 12 2000
NOTICES TO MARINERS

6425 - Travailant River to Adam Cabin Creek - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 67°21'06.0"N 131°40'00.0"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6426 - Mackenzie River - KM 1400 to KM 1480 - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 67°33' 45.0"N 134°13' 25.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6427 - Point Separation to Aklavik Channel - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 67°58' 00.0"N 134°35' 00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6429 - Kilometre 1580 to Kilometre 1645 including East Channel (Inuvik to Kilometre 1645) - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (1328-1999)

Rayer le nota 68°33' 15.0"N 134°24' 30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6430 - East Channel (Kilometre 1645 to Kilometre 1710) - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (1327-1999)

Rayer le nota 68°52' 20.0"N 134°46' 20.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

6431 - East Channel, Lousy Point to Tuktoyaktuk - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (735-1998, 736-1998)

Rayer le nota 69°21'24.0"N 134°05'40.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION APR 30 1999

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners

6432 - - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (164-1997, 168-1997)

Rayer le nota 68°03'06.0"N 133°57'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION MAY 12 2000

NOTICES TO MARINERS

6433 - West Channel, Aklavik to Shallow Bay - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (361-1990)

Rayer le nota 68°24'24.0"N 135°20'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION MAY 12 2000

NOTICES TO MARINERS

6434 - Reindeer Channel, Tununuk Point to Shallow Bay - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (360-1990)

Rayer le nota 68°52'30.0"N 134°34'30.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION MAY 12 2000

NOTICES TO MARINERS

6435 - Middle Channel, Tununuk Point to Mackenzie Bay - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000. LNM/D. (360-1990)

Rayer le nota 69°14'00.0"N 135°38'00.0"W

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6436 - Napoiak Channel including Schooner and Taylor Channels - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 68°51'06.0"N 135°20'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6438 - - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

Rayer le nota 67°31'24.0"N 134°57'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6441 - West Channel including Anderton, Ministicog and Moose Channels to Shoalwater Bay - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

LNMD. (360-1990)

Rayer le nota partie inférieure gauche de la carte sous la
note LOGARITHMIC SPEED SCALE

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

6451 - Sans Sault Rapids - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

LNMD. (1326-1999)

Rayer le nota 65°46'24.0"N 128°51'15.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Porter un nota partie inférieure gauche de la carte sous la
NOTICES TO MARINERS note NEW EDITION MAY 12 2000

**PARTIE 2 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX CARTES**

6452 - Mackenzie River / Fleuve Mackenzie (Kilometre / Kilomètre 0-58) - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - Nad 1927

28-JUL-2000.

LNMD. (361-1990)

Rayer le nota

61°07'30.0"N 116°55'00.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition.

Porter la nota

NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS

partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION/NOUVELLE ÉDITION MAY/MAI 12 2000

6453 - Mackenzie River / Fleuve Mackenzie (Kilometre Kilomètre 58-90) - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - Nad 1927

28-JUL-2000.

LNMD. (204-1997)

Rayer le nota

61°20'30.0"N 117°46'12.0"W

The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition.

Porter un nota

NOTICES TO MARINERS/AVIS AUX NAVIGATEURS

partie inférieure gauche de la carte sous la note NEW EDITION APR 30 1999

7052 - CAPE MERCY TO KANGEEAK POINT - Nouvelle édition - 10-JUN-1966 - Inconnu

28-JUL-2000.

LNMD. (295-1997)

Sur certains exemplaires.

Porter une île

65°23'50.0"N 062°59'30.0"W

PARTIE 5 – Édition 07/2000
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

535.5 Stimpson Reef
G5611

Rayer du Livre.

Carte:3545
Éd. 07/00

734 Bonilla Island -
G5748 Feu à secteurs

Côté Ouest de l'île.
53 29 34
130 38 09

FI WR 5s 36.6

.....

Tour cylindrique blanche.
9.8

Lum.0.3 s; obs.4.7 s
Blanc de 360° à 168°; rouge de
168° à 198°; masqué de 198° à
334°; rouge de 334° à 360°.
Feu de secours.
À longueur d'année.

Carte:3747
Éd. 07/00

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.